

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 40 (1969)
Heft: 4

Artikel: L'élimination des ordures
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825128>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ont déjà dépassé le maximum de l'ampleur pouvant être atteint par une entreprise. Mais, à côté des grands trusts mêmes, de nombreuses entreprises grandes et petites ont encore devant elles de vastes champs d'activité, si elles font preuve de plus d'esprit d'initiative et d'adaptation et sont disposées à courir plus de risques. Ceux qui sont ouverts aux progrès économiques ont toujours de nouvelles possibilités d'affaires avantageuses dans l'économie libre. Les exigences requises en connaissances et en capacité d'adaptation des directions d'entreprises vont toujours croissant. Nous pouvons sur ce point apprendre beaucoup des Américains. Mais ce que nous devons faire avant tout, c'est améliorer et élargir les études dans nos universités et écoles secondaires en accordant plus de place à l'économie. Il faut que le contact entre l'économie et la science soit encouragé par la fondation d'instituts universitaires.

Du point de vue technique, nous sommes — telle est la conclusion de l'auteur — dans une époque pleine de riches possibilités, mais traversée aussi par des courants souterrains et chargée d'angoisses, où le sens même de l'existence est mis en question et où la réponse donnée par l'activité trépidante de la vie moderne ne peut être satisfaisante. C'est pourtant notre devoir de chercher par tous les moyens à assurer à notre pays sa place dans ce monde plein de contradictions et de forces obscures.

L'élimination des ordures

En Suisse, 30 installations d'élimination des ordures groupant 415 communes sont actuellement en service, 16 installations de ce genre sont en construction pour 130 communes et 16 projets intéressant 527 communes sont prêts à être exécutés. Les gadoues de 89 communes sont évacuées sur 12 décharges régionales, dans des conditions satisfaisantes pour la protection des eaux et de la nature. Ainsi, les ordures et les déchets solides rejetés par 3,5 millions d'habitants et par une grande partie de l'industrie peuvent ou pourront très prochainement être éliminés et traités dans des usines d'incinération ou de compostage en service et en construction, ou alors être évacués sur des décharges aménagées de façon irréprochable du point de vue technique et sanitaire. Ces quelques chiffres montrent la nette prédominance des installations régionales d'élimination des ordures, 15 à 20 communes en moyenne étant rattachées à chacune d'entre elles.

Les décisions ayant trait à la construction ou de plusieurs petites installations ou d'une usine régionale ne seront jamais prises au juger ou compte tenu de simples considérations politiques, dit le Conseil fédéral en réponse à une question écrite. On tiendra compte, en comparant les diverses possibilités d'élimination, de toutes les catégories de déchets solides et de boues résiduaires rejetés par les agglomérations. Les nombreuses données statistiques dont on dispose sur les usines en service et en construction autorisent à tirer quelques conclusions générales. Les expériences et les comparaisons démontrent que la préférence doit être donnée aux installations régionales lorsque la distance sur laquelle les ordures doivent être transportées est de 20 kilomètres en moyenne.

La Confédération a chargé divers instituts de faire des recherches de même qu'elle a prêté son appui à des essais visant à élucider certaines questions techniques et sanitaires. Mais il serait injustifié, aussi important que puisse être le résultat de ces recherches, de remettre à plus tard l'étude de projets relatifs à la construction d'installations régionales d'élimination des ordures. Vu les expériences acquises, les recherches et les essais en cours, de même que la possibilité de procéder à des mesures et à des analyses dans les installations en service, le Conseil fédéral ne considère pas comme nécessaire qu'un groupe d'experts se penche sur les problèmes se rapportant à l'élimination des ordures. Par ailleurs, il semble malaisé d'établir, en la matière, des directives de portée générale, l'élimination des ordures et des autres déchets solides étant une tâche de planification et de génie civil propre à chaque région.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Des montres suisses autour de la lune

Parmi les pièces de leur équipement personnel, les trois cosmonautes du vol Apollo 8 ont emporté autour de la lune des montres-bracelets de fabrication suisse (Omega Speedmaster). Ce fait, qui a mis une nouvelle fois à l'honneur la grande maison d'horlogerie biennoise, présente une particularité qu'il vaut la peine de relever. En effet, ce fut un des rares éléments de l'équipement des trois voyageurs de l'espace qui n'ait pas été fabriqué spécialement sur commande de la NASA, mais ait été simplement un modèle de série, en vente sur le marché.

Ces chronographes permettent une lecture du temps au cinquième de seconde. Cette précision ne devait d'ailleurs révéler aucune « compression du temps » selon la célèbre théorie de la relativité d'Einstein, qui veut qu'un voyageur revenant sur la Terre d'une étoile éloignée ne retrouve plus que ses arrière-petits-enfants.

Ce choc, heureusement, les trois Américains en ont été préservés. Il aurait fallu pour cela que leur vitesse de pointe qui a atteint par moments 40 000 kilomètres à l'heure se soit rapprochée durant le voyage du chiffre stupéfiant de 300 000 kilomètres à la seconde, à savoir la vitesse de la lumière.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20